

Sylvain Marchand

Les stipulations codifiées du droit suisse

Limitation de responsabilité

Condition

Clause pénale

Cession de créance

Reprise de dette

Solidarité

Porte-fort

Stipulation pour autrui

Table des matières

Avant-propos	V
Bibliographie générale	XIII
Abréviations	XV
Introduction : L'autonomie de la volonté	1
I. Une fulgurance et quelques rituels	1
a. Volonté des parties	1
b. Fulgurances épiciuriennes	1
c. Stipulation romaine	2
d. Rituels du haut Moyen Âge	3
e. Solus consensus obligat	3
II. L'Équité en embuscade	5
a. Qui dit contractuel dit juste	5
b. L'orgueilleuse autonomie	6
c. Le voile spécieux de l'équité	7
d. Choisir les moyens de son bonheur	8
§ 1 Clauses limitatives de responsabilité	13
I. Limites de la liberté contractuelle	13
a. Possibilités d'exonération en droit suisse	13
b. Critère de la faute grave ou légère	15
c. Critère du fait personnel ou du fait de l'auxiliaire	17
d. Règles spéciales	20
e. Limitations abusives	21
II. Extension des clauses limitatives de responsabilité	24
a. Extension à la responsabilité civile	24
b. Extension au profit de tiers	27
c. Extension aux garanties	28
d. Extension aux clauses de répartition des risques en matière bancaire ..	30
III. Formulations contractuelles	30
a. Exclusion totale de responsabilité	30
b. Plafond de responsabilité	31
c. Exclusion de certains postes de dommage	32
§ 2 Conditions	39
I. Typologie	39
a. Notion et distinctions	39
b. Conditions suspensives et résolutoires	40

c. Actes juridiques pouvant être soumis à condition	41
d. Statut de la créance conditionnelle	43
II. Naissance des conditions	43
a. Source contractuelle	43
b. Source légale	45
III. Effets d'une condition suspensive	47
a. Droits à l'exécution	47
b. Exécution anticipée	48
c. Régime juridique de la période de suspension	49
IV. Effets d'une condition résolutoire	50
a. Résiliation ou résolution	50
b. Liquidation des rapports contractuels	51
V. Manipulation d'une condition	52
a. Fiction de l'article 156 CO	52
b. Fiction de la fiction	54
VI. Conditions potestatives	55
a. Conditions liées à la volonté d'une partie	55
b. Pouvoir discrétionnaire et bonne foi	55
c. Condition potestative mixte ou indirecte	57
VII. Utilisation contractuelle et limites légales	59
a. Utilisation des conditions comme lien entre des contrats distincts	59
b. Utilisation des conditions comme procédure de conclusion du contrat	60
c. Utilisation des conditions pour obtenir ou empêcher un comportement illicite ou immoral	60
d. Utilisation de conditions modificatrices ou algorithmiques	61
§ 3 Clause pénale	65
I. Typologie	65
a. Utilité	65
b. Qualification	66
c. Facteur déclencheur	68
d. Clause pénale comme titre de mainlevée	69
II. Rapport entre dommage et clause pénale	70
a. Dommage supérieur au montant de la clause pénale	70
b. Dommage inférieur au montant de la clause pénale	71
c. Clause de non-imputation	72
d. Réduction de la clause pénale	73
e. Clause pénale coulissante	75
f. Evaluation	76
III. Inexigibilité de la clause pénale	77
a. Illicéités et immoralité	77
b. Impossibilité	78
c. Nullité ou invalidité du contrat	79

IV.	Distinctions	80
a.	Distinction avec la forfaitisation du dommage	80
b.	Distinction avec les arrhes et le dédit	82
c.	Distinction avec les dommages-intérêts punitifs	83
§ 4	Cession de créance	85
I.	Conditions d'une cession	85
a.	Contrat de cession	85
b.	Forme de l'acte de disposition	86
c.	Distinctions	88
d.	Objet de la cession	90
II.	Etendue de la cession	93
a.	Droit au recouvrement	93
b.	Cession des accessoires	94
c.	Intérêts et titre	97
III.	Causes et causalité de la cession	98
a.	Contreprestation du cessionnaire	98
b.	Abstraction ou causalité	99
IV.	Effets de la cession pour le débiteur	100
a.	Opposabilité de la cession au débiteur	100
b.	Maintien des exceptions et objections	101
c.	Litige entre cédant et cessionnaire	103
d.	Poursuite contre le débiteur	105
V.	Garantie du cédant	105
a.	Garantie de l'existence de la créance	105
b.	Garantie de solvabilité	106
c.	Prescription	107
d.	Garantie légale en cas de cession onéreuse	107
e.	Cession gratuite ou légale	109
f.	Cessions destinées au paiement d'une créance du cessionnaire contre le cédant	109
§ 5	Reprise de dette	115
I.	Deux contrats pour une reprise	115
a.	Substitution de débiteurs	115
b.	Engagement du reprenant envers le débiteur	117
c.	Accord du reprenant et du créancier	119
d.	Cas de solidarité passive	121
II.	Effets de la reprise de dette	121
a.	Libération du débiteur initial	121
b.	Transfert partiel des exceptions et objections	123
c.	Maintien partiel des accessoires	124

§ 6 Solidarité	129
I. Concept de solidarité passive	129
II. Naissance de la solidarité	131
a. Déclaration de solidarité	131
b. Sources légales	134
III. Droits du créancier	137
a. Liberté de choix du créancier	137
b. Exceptions et objections opposables au créancier	138
c. Transaction	140
d. Faits subséquents attribuables à un codébiteur	142
e. Cession de créance	142
IV. Rapports entre débiteurs	143
a. Part interne de la dette	143
b. Droit de recours et subrogation	144
c. Exceptions et objections opposables au recourant	146
d. Répartition du risque de défaut d'un débiteur solidaire	148
e. Obligations indivisibles ou non pécuniaires	149
f. Reprise de dette	149
V. Solidarité active	150
a. Pluralité de créanciers	150
b. Litige entre créanciers	151
§ 7 Porte-fort	155
I. Typologie	155
a. Types de porte-fort	155
b. Contrat ou acte juridique unilatéral ?	157
c. Promesse de porte fort et mainlevée	158
II. Délimitations	158
a. Porte-fort d'une obligation sous-jacente et garantie personnelle	158
b. Porte-fort d'une obligation sous-jacente et reprise cumulative de dette	162
c. Porte-fort d'une obligation sous-jacente et lettre de confort	163
d. Porte-fort d'une obligation sous-jacente et assignation	163
e. Porte-fort d'un fait futur et garantie en raison des qualités promises ..	164
f. Porte-fort d'un fait futur et pari	166
g. Porte-fort d'un fait futur et assurance	166
h. Porte-fort et conditions	166
III. Conditions de la prétention du bénéficiaire	167
a. Porte-fort d'une obligation sous-jacente	167
b. Porte-fort d'un fait futur	170
c. Dommage, causalité et faute	171
IV. Exceptions et objections du porte-fort	172
a. Exceptions et objections découlant de la relation de porte-fort	172
b. Exceptions et objections découlant de l'obligation sous-jacente	174

c.	Exceptions et objections découlant des rapports entre le porte-fort et le tiers	176
d.	Autres garanties	177
V.	Droits de recours du porte-fort	178
a.	Absence de solution uniforme	178
b.	Cession des droits du bénéficiaire contre le tiers	179
VI.	Excursus : résumé des différences entre un cautionnement, le porte-fort d'une obligation sous-jacente et une reprise cumulative de dettes	180
§ 8	Stipulation pour autrui	183
I.	Concept	183
a.	Parties au contrat et bénéficiaire	183
b.	Typologie	185
c.	Causes	186
d.	Objet	186
e.	Fonctions	188
f.	Distinctions	189
g.	Forme	190
II.	Inexécution ou mauvaise exécution d'une stipulation imparfaite	192
a.	Droits du bénéficiaire	192
b.	Droits du stipulant	193
III.	Inexécution ou mauvaise exécution d'une stipulation parfaite	194
a.	Droits du bénéficiaire contre le promettant	194
b.	Droits du bénéficiaire contre le stipulant	197
c.	Droits du stipulant contre le promettant	198
IV.	Réception de la prestation par le bénéficiaire	199
a.	Réception de la prestation	199
b.	Demeure de créancier	200
V.	Révocation de la stipulation	201
a.	Liberté des parties au contrat pour autrui	201
b.	Volonté déclarée du bénéficiaire d'exercer ses droits (<i>Beitritt</i>)	202
VI.	Prestation sans cause	204
a.	Vice du contrat pour autrui	204
b.	Vice du rapport de valeur	205
	Excursus : Les stipulations dans leur formulation anglaise	209
I.	Le choix de la langue	209
a.	L'interprétation d'un contrat en anglais	209
b.	De la traduction à la transposition	211
c.	Obligations de traduire	212
II.	Catalogue	214
a.	Limitations de responsabilité (<i>limitation of liability</i>)	214

b. Conditions (<i>condition subsequent or condition precedent</i>)	215
c. Clauses pénales (<i>liquidated damages, or penalties</i>)	216
d. Cession de créance et reprise de dette (<i>assignment of claim and assumption of debt</i>)	217
e. Solidarité (<i>joint and several liability</i>)	219
f. Clauses de garantie (<i>suretyship</i>)	220
g. Stipulation pour autrui (<i>third party beneficiary</i>)	221
Conclusion en forme d'hypallage	223
Index	225